

**Édifice Gaétan-Laberge (410)**

3010, bd Gaétan-Laberge  
Verdun (Québec) H3G 3C1  
Tél. : 514 765-7683  
Télec. : 514 761-8002

**Édifice Galt (143)**

1150, rue Galt  
Verdun (Québec) H4G 2P9  
Tél. : 514 765-7683  
Télec. : 514 765-7633

**Procès-verbal de la 2<sup>e</sup> séance du  
Conseil d'établissement du CFP Verdun  
Tenu le 5 décembre 2018**

	Karine Lemelin	Directrice
	Pouneh Estergi	Représentante du personnel de soutien
ABS	Alexandra Ladde	Représentante du personnel de soutien
	Jean Rénaud Jeune	Représentant des enseignants (es)
ABS	Claude Latendresse	Représentant des enseignants (es) <b>substitut</b>
	Louis-Philippe Gaumont	Représentant des enseignants (es)
	Jean-François Cloutier	Représentant des groupes sociocommunautaires
	Collette E Gaines	Représentante des entreprises
	Jocelyn Fraser	Représentant des groupes sociocommunautaires
	François Giguère	Président du conseil et représentant des groupes socio-économiques

**1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 16h30.

**2. Mot de bienvenue**

À l'ouverture de la séance, monsieur François Giguère remercie les membres du conseil d'établissement de leur présence à la deuxième rencontre de l'année 2018-2019.

**3. Lecteur et adoption de l'ordre du jour**

M. François Giguère fait la lecture de l'ordre du jour et l'ordre du jour de la rencontre est adopté à l'unanimité.

#### **4. Reddition de compte budgétaire 2017-2018**

Madame Quessy a présenté au membre du conseil, le rapport analytique détaillé du budget 2017-2018.

Voici le résumé :

##### Fonds 1 : Ressources matérielles

Le solde de 8 790\$ représente le montant transférable du budget de perfectionnement des enseignants (comité) non utilisé. Nous avons eu une augmentation considérable de nos revenus comparés aux années précédentes qui peut être expliquée par le financement de la CPMT par le promoteur collectif de la CCPQ pour soutenir le développement du programme ATE en carrosserie. Aussi, un revenu important provient du financement des élèves étrangers pour un total de 143 486\$ pour l'année 2017-2018 sur un montant de 429 517\$ pour les activités d'enseignement. Un solde positif de 11 605\$ s'explique par les achats qui ont été faits en conséquence des budgets octroyés par la Commission.

##### Fonds 2 : Immobilisations

En 2017-2018, le budget octroyé au centre était de 157 823\$; un montant transférable de 2016-2017 s'élevait à 119 954\$, pour un total 277 777\$ pour l'année 2017-2018. La Commission a contribué à la hauteur de 545 692\$ pour les projets du centre pour un total dépensé de 823 469\$. Nous avons principalement investi cette année pour la rénovation du bâtiment rue Galt, les honoraires professionnels, la rénovation de la salle de toilettes du personnel à Gaétan-Laberge, la réfection du plancher de l'atelier de carrosserie, la rénovation de la réception et département de coiffure, l'achat d'équipement pour l'implantation des programmes d'études de Photographie et d'Épilation et l'achat d'équipement pour tous les programmes d'études du centre.

##### Fonds 5 : Ressources de soutien

Un surplus de 16 437\$ s'explique principalement au fait que le personnel administratif et technique n'est pas remplacé lors des absences sporadiques. Sachant qu'un surplus était à prévoir, nous avons ajouté une ressources professionnelle à l'admission créant un déficit de 13 329\$ pour un surplus total dans le fond 5 de 3 108\$.

##### Fonds 9 : Ressources humaines

Le budget du fonds est centralisé pour l'ensemble des centres de formation professionnelle de la CSMB. Les surplus et déficits des centres sont mis en commun et partagés entre les établissements. Cela explique que l'analyse du fonds 9 arrive toujours à l'équilibre année après année. Cette répartition comptable des ressources favorise le centre étant donné que le montant de l'enveloppe salariale des enseignants du CFPV dépasserait les budgets octroyés par le ministère en fonction du nombre d'ETP.

## 5. Projet éducatif CFPV (information)

Un comité de pilotage a été mis en place pour démarrer le projet éducatif. Le comité inclus des enseignants de tous les secteurs sauf la coiffure (pas avant le mois de janvier), une conseillère en formation scolaire, une technicienne en éducation spécialisée et une agente de bureau. La Commission scolaire a organisé une structure pour accompagner les directions de l'établissement pour l'écriture du projet éducatif d'ici la fin de l'année.

Voici les ateliers proposés :

Atelier 1 – 24 novembre	Atelier 2 – Janvier 2019	Atelier 3 – Mars 2019
Phase préparatoire : – Cadre légal (LIP) – Lien à faire – But et définition du PÉ – Gestion du temps (les journées dédiées, les phases de la démarches, l'échéancier des travaux, les mécanismes de consultation) – Rôles et responsabilités (CÉ, comité de pilotage) – Consultation à faire auprès des élèves – Données utiles pour le projet éducatif – Situation de départ	À partir de données, préciser le contexte de l'établissement : – <u>Décrire</u> l'environnement interne et externe (zone de force et vulnérabilité); – <u>Définir</u> et dégager les grands enjeux à partir du contexte; – <u>Analyser</u> les causes en lien avec les enjeux; – <u>Faire</u> une mise en priorité.	Identifier les enjeux : – <u>Définir</u> nos orientations, objectifs, indicateurs et cibles; – <u>Rédiger</u> nos orientations et nos objectifs; – <u>S'assurer</u> de la cohérence avec le PEVR; – <u>Identifier</u> des cibles et des indicateurs.

Les membres ont eu des discussions sur la cible 8 qui propose l'atteinte d'un taux de diplomation et de persévérance à 78% en 2020 pour la CSMB; Sachant que le CFPV a enregistré un taux de 55,8% en 2017-2018.

Les membres du CÉ sont conscients que le CFPV pourra contribuer à l'augmentation de la réussite sans atteindre la cible de la CSMB.

## 6. Demande de licence de tirage

Le club social du CFPV désire de mettre sur pied des tirages moitié-moitié et pour ce faire, une demande de licence de tirage (5000\$ ou moins) doit être faite auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

## 7. État des inscriptions

	Programme	Date	Jour/Soir	Inscription
Gaétan-Laberge	Carrosserie ATE	14 janvier 2019 (reporté au 25 février)	Jour	3 élèves
	Carrosserie ATE	29 avril 2019 (annulé)	Jour	-
	Coiffure	14 janvier 2019	Jour	16 élèves
	Esthétique	14 janvier 2019	Jour	23 élèves
	Épilation	4 mars 2019	Soir	13 élèves
	Mécanique auto	14 janvier 2019	Jour	12 élèves
	Mécanique auto	11 mars 2019	Jour	11 élèves
Galt	Infographie	14 janvier 2019	Jour	Complet
	SDG	25 février 2019	Jour	Complet
	Photographie	25 février 2019 (devancé)	Jour	Complet
	Photographie	25 mars 2019 (ajout)	Soir	-

\*Ces données incluent seulement les dossiers traités et complets; ils ne prennent pas en compte les dossiers en traitement et/ou les nouvelles demandes.

## 8. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 20 mars 2019.

## 9. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est approuvée à l'unanimité à 17h50.

Signé et adopté à Montréal, le \_\_\_\_\_ 2019.

\_\_\_\_\_  
François Giguère  
Président

\_\_\_\_\_  
Karine Lemelin  
Directrice